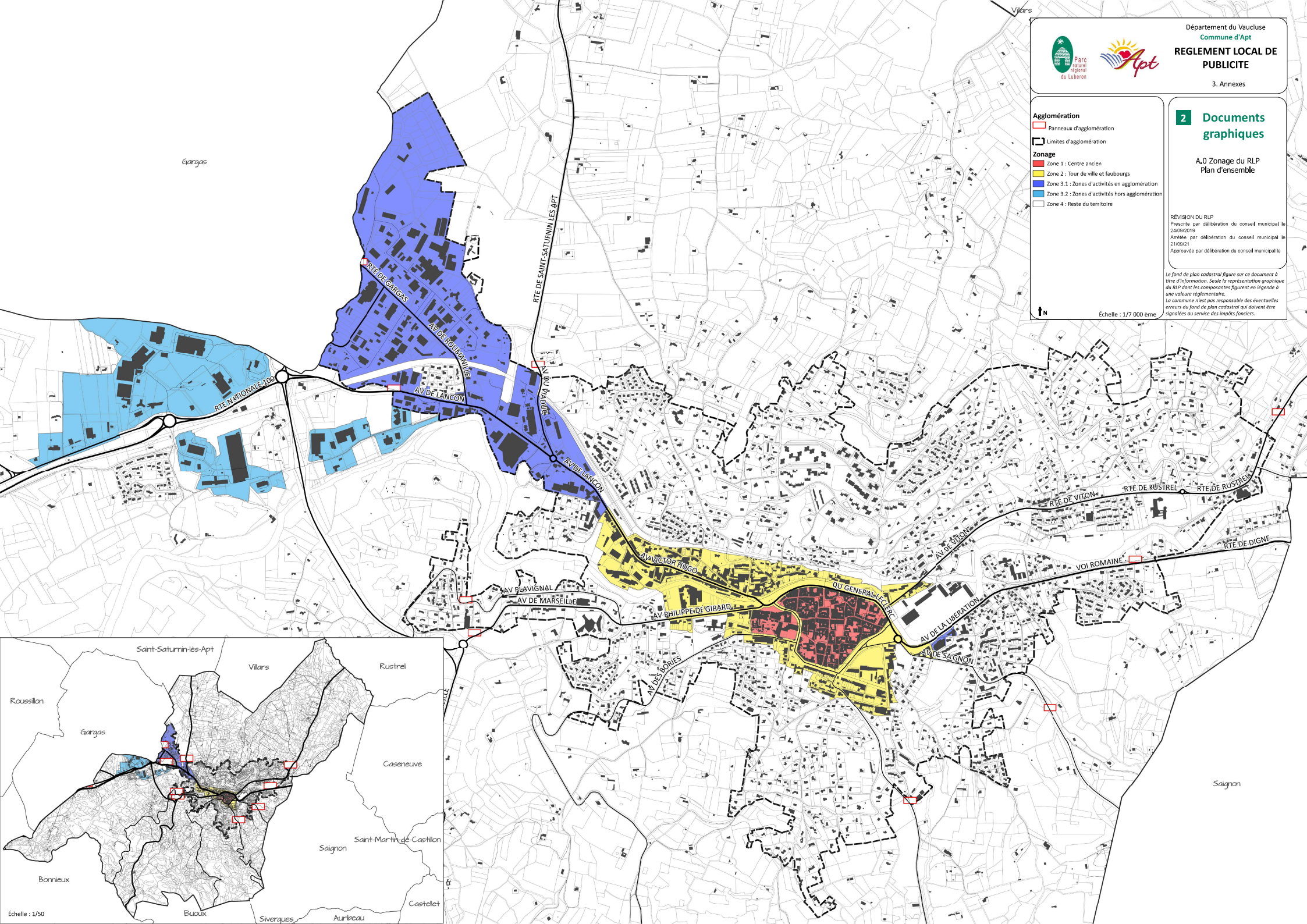
Département du Vaucluse
Commune d'Apt
REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE
3. Annexes
Agglomération
Panneaux d'agglomération
Limites d'agglomération
Zonage
Zone 1 : Centre ancien
Zone 2 : Tour de ville et faubourgs
Zone 3.1 : Zones d'activités en agglomération
Zone 3.2 : Zones d'activités hors agglomération
Zone 4 : Reste du territoire
2 Documents graphiques
A,0 Zonage du RLP
Plan d'ensemble
RÉVISION DU RLP
Prescrite par délibération du conseil municipal le 24/09/2019
Arrêtée par délibération du conseil municipal le 21/09/21
Approuvée par délibération du conseil municipal le
Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information. Seule la représentation graphique du RLP dont les composantes figurent en légende à une valeure réglementaire.
La commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de plan cadastral qui doivent être signalées au service des impôts fonciers.
Échelle : 1/7 000 ème
Gargas
Villars
RTE DE SAINT-SATURNIN LES APT
RTE DE GARGAS
AV DE ROUMANILLE
AV DE LANCON
RTE NATIONALE 100
AV DU VIADUC
AV VICTOR HUGO
AV PHILIPPE-DE GIRARD
AV PLAVIGNAL
AV DE MARSEILLE
QU GENERAL LECLERC
AV DE VITON
RTE DE VITON
RTE DE RUSTREL
RTE DE DIGNE
VOI ROMAINE
AV DE LA LIBERATION
AV DE SAGNON
AV DES BORIES
Saignon
Saint-Saturnin-lès-Apt
Villars
Rustrel
Roussillon
Gargas
Caseneuve
Saint-Martin-de-Castillon
Saignon
Bonnieux
Buoux
Sivergues
Auribeau
Castellet
Échelle : 1/50